

Le député sortant. Une classe aux nègres-maisons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux. L'Eglise St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre ! Terre ! St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie, Etudes physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Serbie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemarck, La Santa-Casa, Le bois des lamiers, La colline des Antioch, Notice sur l'Eglise St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, St. Lambert, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France, Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe — Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammétique, jusqu'à la conquête d'Alexandre,

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs,

ETUDES RELIGIEUSES.

Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacerdaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs, Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Eglise, Espérance d'un catholique, Paris religieux. — Esquisses de mœurs,

ETUDES PHILOLOGIQUES.

Études sur l'histoire de l'Éloquence en France,

ETUDES SCIENTIFIQUES.

Du mouvement des races humaines, Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg,

CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit,

ETUDES LITTÉRAIRES.

Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier,

ETUDES MORALES.

Le philanthrope, L'homme pirogue,

MELANGES HISTORIQUES.

De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Éxil, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban,

CRITIQUES RELIGIEUSES.

L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES.

L'abbé Lacordaire, — L'abbé de Ravignan, — M. de Chateaubriand, — M. Berryer, — Alp. de Lamartine, — Montalembert, — Mgr Adre, — O. Barrot, — Sir Robert Peel, — Lord Brougham, — Le gén. Cavaignac, — Benj. Franklin, — Washington, — Abd-el-Kader

EGOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE, tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise — Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

Table listing mineral water sources and their chemical compositions, including Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, etc.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

Une analyse des eaux minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur — Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'innocuité heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obstruées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Monsieur — Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me disposent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

Montréal, 13 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'Eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choix, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de se servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont trouvés très bien, répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

Montréal, 29 mars 1849.

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, astringentes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir pu pendant trois mois de l'Eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri.

Montréal, 15 août 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai vainement essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'Eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je disai sous serment que quand je laisse de boire de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

Montréal, 31 mars 1849.

Après avoir examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les gravelles, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

Montréal, 23 avril 1849.

Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande, que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les Bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embaras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

Montréal, 14 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

Montréal, 13 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'Eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choix, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de se servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont trouvés très bien, répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

Montréal, 29 mars 1849.

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, astringentes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir pu pendant trois mois de l'Eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri.

Montréal, 15 août 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai vainement essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'Eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je disai sous serment que quand je laisse de boire de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

Montréal, 31 mars 1849.

Après avoir examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les gravelles, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

Montréal, 23 avril 1849.

Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées nulle part dans cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les très sources du pays. Que ceux qui ont souffert de maux de tête, absence d'appétit, etc., etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

Montréal, 9 septembre 1848.

Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul, Brouil & Lafrique, Place d'Armes.

Montréal, 13 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'Eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choix, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de se servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont trouvés très bien, répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

Montréal, 29 mars 1849.

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, astringentes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir pu pendant trois mois de l'Eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri.

Montréal, 15 août 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai vainement essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'Eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je disai sous serment que quand je laisse de boire de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

Montréal, 31 mars 1849.

Après avoir examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les gravelles, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

Montréal, 23 avril 1849.

Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

Stanislas Drapreau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE ST. MILLE, QUÉBEC.